



Jean DORST (Ornithologue, philosophe et Directeur du Muséum national d'histoire naturelle -1924-2001)

De l'ombre à la lumière

Et si l'avenir du Groupe Associatif Estuaire passait par un changement de dimension? Voilà 30 ans bientôt que nous œuvrons sagement - mais aussi peut-être trop silencieusement - dans notre Talmondais d'origine... et ailleurs aussi : dans le Sud-ouest, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Île-de-France, en Guadeloupe, dans l'est de la France, dans l'ouest... Aujourd'hui encore nous sommes présents, de par nos adhérents, par les actions que l'on mène, dans une trentaine de départements! Ne serait-il pas temps de grandir? D'être plus reconnus? De semer notre particularité conceptuelle, environnementalement parlant : « L'avenir des milieux doit résulter d'un compromis équilibré entre développement économique et protection de l'environnement »? Et ce, à l'heure où la parole est plus donnée à ceux que tout oppose ; écolo-sceptiques d'un côté, chantres d'un intégrisme écologique de l'autre... alors même que l'essentiel de la population ne semble pas plus adhérer à l'une qu'à l'autre de ces radicalités ; et d'autant plus qu'elles ne mènent nulle part! Mais c'est vrai que, pour faire de l'audience, c'est toujours mieux de ne parler que des trains qui arrivent en retard! Pourtant, en démocratie, les minorités doivent être entendues, certes, mais le principe de la majorité fait loi. Notre approche consensuelle, pédagogique, réaliste est aussi celle que nous entendons partout autour de nous, même si l'avenir interpelle.

Oui, c'est vrai que l'heure est grave quand le réchauffement climatique menace : au rythme du développement actuel, il pourrait atteindre 2,7°C à la fin du siècle, d'après le rapport 2022 du GIEC! Oui, c'est vrai que l'érosion de la biodiversité peut s'assimiler à une véritable extinction de masse : un million d'espèces, animales ou végétales, sont en danger de disparition totale d'ici quelques dizaines d'années, comme évoqué lors de la COP15 de Montréal! Il est évident que l'heure n'est plus aux oppositions stériles mais à un vrai travail collectif, alliant pédagogie, effort et consensus.

Pour paraphraser John Fitzgerald Kennedy, ne nous posons pas la question de savoir ce que l'environnement pourrait nous apporter, mais bien ce que nous pourrions apporter à l'environnement... c'est-à-dire à nous-mêmes in fine... après l'avoir tant malmené! C'est cela qui a toujours guidé nos décisions, nos engagements et nos actions. Notre expérience de trente ans d'âge mérite maintenant d'être reconnue; aussi notre Conseil d'administration a-t-il évoqué notre ambition d'évoluer vers un statut agréé de protection de l'environnement au niveau national mais aussi d'utilité public. Ces enjeux nouveaux doivent être partagés car ils seront l'aboutissement d'un travail collectif, de l'observateur d'un jour de sciences participatives à l'administrateur engagé au quotidien. Ensemble, nous pouvons effectivement faire plus!

Merci encore de votre soutien.

Daniel VERFAILLIE (Fondé de pouvoir du GAE)

Les Sentinelles	Info érosion
Pêche à pied de loisirp. 5	CPV Guadeloupep. 7 Infos d'Estuairep. 8

Votre ESTUAIRE INFO est une publication gratuite du GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE (dépôt légal janvier 2023 – ISSN 1629-1107)

Directeur de Publication : Fabien VERFAILLIE – <u>Rédacteur en chef</u> : Daniel VERFAILLIE – <u>Comité de rédaction</u> : Claude de la FRANQUERIE , Léa RIGAUT Secrétaire de rédaction : Gaëlle COMBACON – <u>Collaboration dont textes, photographies et graphisme</u> : Camille LAURENT, Carla RENOUX, Fabien VERFAILLIE, Manuel TOMAZZOLLI, Mathilde CHAILLOT et Denis JOIRE (1^{re} de couverture).

GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE : rue de Louza - Le Port de la Guittière - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

20 2 51 20 74 85 / association.estuaire@gmail.com et sentinelle@estuaire.net

Découvrez les sites d'Estuaire: www.estuaire.net, www.sentinelledelestuaire.fr - www.observatoire-asterella.fr et www.asterella.eu

Les Sentinelles de l'Estuaire

Manuel TOMAZZOLI



Les mois s'écoulent, mais notre programmes pour les Sentinelles reste toujours aussi copieux... Sorties, conférences, ateliers vont meubler ces premiers mois de l'année à venir.

Dans ce programme, certaines sorties (comme celles réalisées dans le cadre de la convention *Biolit*) ne sont pas encore programmées. Elles figureront dans notre prochain *Estuaire info* et sur notre site des Sentinelles (*www.sentinelledelestuaire.fr*)

Janvier

- ⇒ Mercredi 11 janvier : Atelier jeu et sensibilisation : la fresque de ⇒ la biodiversité avec Charles Hoffmann, Manuel et Léa. Rdv dans les locaux d'Estuaire, rue de Louza au Port de la Guittière à 14h30
- ⇒ Samedi 21 janvier : Sortie présentation des pêcheries et du projet de remise en état d'une pêcherie avec Jack et Didier. Rdv ⇒ parking de la République à 9h30 (en cas de mauvais temps, repli aux locaux d'estuaire)
- → Mercredi 25 janvier : Conférence sur les abeilles avec Jack. Rdv ⇒ aux locaux d'Estuaire, rue de Louza, au Port de la Guittière à 14h30.
- ⇒ Possiblement, atelier/sortie sur les haies d'hiver du Port de la ⇒ Guittière où survivent encore des ormes, avec Léa : date non encore définie. Rdv probable aux locaux d'Estuaire, rue de Louza, au Port de la Guittière.

Février

- Mercredi 1er février : En prolongement de la conférence sur les abeilles, confections de gîtes pour les abeilles solitaires avec Manu. Rdv aux locaux d'Estuaire, rue de Louza au Port de la Guittière à 14h30
- Mardi 7 février : Projection du film sur l'ostréiculture à La Guittière et causerie avec Daniel et Jack. Rdv aux locaux d'Estuaire, rue de Louza au Port de la Guittière à 14h30.
- Mercredi 15 février : Balade « souvenir de 44 » et vestiges du mur de l'Atlantique en Vendée avec Jack Rdv au pied du totem de la plage du Veillon à 14h30.
- Mercredi 22 février : Atelier matelotage, initiation aux nœuds marins et au tressage et réalisations simples comme porte-clés, sous-verre ou encore pomme de touline, avec Didier. Rdv aux locaux d'Estuaire, rue de Louza au Port de la Guittière à 14h30.
- ⇒ ... et peut-être, d'autres animations à venir en plus...

Avec décembre, porte de l'hiver, hommes et bêtes, sans parler des plantes, ralentissent leur activité ; les associations s'agitent encore de réunions en projections printanières, voire estivales... À vous de juger !

- ⇒ Camille LAURENT a fini son contrat... Toutefois, son engagement est toujours aussi présent (cf. l'article sur la pêcherie de la République); comme cette action s'inscrit dans la durée, Camille suivra donc le projet en qualité de coordinatrice du projet. Ce projet, comme évoqué dans ce numéro, vient d'être primé par la Fondation des Bangues Populaires de l'Ouest.
- Autre engagement, celui de Marie VALOIS, (cf. sa présentation dans ce numéro). Elle devient aussi coordinatrice... du projet Arantèle (projet de développement interne). Marie était chez nous, en avril et mai, mais en charge d'un inventaire botanique Natura 2000.
- Découverte de la fresque de la biodiversité! Sur le modèle de la « fresque du climat ». Des séances seront proposées rapidement aux Sentinelles et animées par Charles Hoffmann. La fresque de la biodiversité, à partir d'un jeu de cartes est un atelier participatif et pédagogique afin de mieux comprendre les enjeux de la biodiversité et les conséquences de son évidente érosion.
- Mise en place d'un partenariat dans le cadre de la course de la PuruTransgascogne proposée par Emmanuel Versace*: Cette course de
 bateaux Mini 6.50 partira de Port Bourgenay en juillet 2023 avec étape à
 Getxo au Pays basque espagnol avant de revenir en Vendée.
 L'organisateur, Versace Sailing Management, a déjà travaillé lors de la
 dernière édition avec l'ONG The SeaCleaners pour la sensibilisation du
 public aux déchets plastiques dans le milieu marin et nous suggère une
 action commune... que nous avons acceptée. Emmanuel Versace nous
 propose un chalet d'exposition gratuit sur le Village au départ de la course
 au port de Bourgenay du 19 au 22 juillet afin de faire la promotion de nos
 activités auprès du public ainsi qu'apparaître au travers de leurs outils de
 communication (communiqué de presse, dossiers de presse et
 sponsoring) et réseaux sociaux.





- ⇒ Diverses manifestations et réunions auxquelles nous avons participé dernièrement, dont :
- ♦ <u>Le jeudi 17 novembre 2022</u> à Talmont : Comité Technique « Animation et Sensibilisation » du site Natura 2000 des marais de Talmont et zones littorales entre Les Sables d'Olonne et Jard-sur-Mer (*Camille Laurent et Daniel Verfaillie*).
- ♦ Le lundi 5 décembre 2022 à Jard-sur-Mer : Comité Consultatif de Gestion du Marais de Lieu-Dieu (Manuel Tomazzolli).
- ♦ <u>Le mardi 6 décembre</u>, rencontre organisée par les Classes Patrimoine à Saint-Benoist-sur-Mer (*Manuel Tomazzolli et Léa Rigaut*).
- ♦ Le mardi 13 Décembre 2022 aux Sables d'Olonne, réunion inter association avec l'ADEV, l'APELT, Mer Avenir et l'APP Vendée (Manuel Tomazzolli)
- ♦ Le jeudi 15 décembre 2022 à Talmont, Comité Technique « Gestion et suivis scientifiques » du site Natura 2000 des marais de Talmont (Léa Rigaut et Daniel Verfaillie).
- Le vendredi 16 décembre au siège d'Estuaire, groupe de travail interne sur « l'arborescence de classement et d'organisation des activités du GAE »

Sortie Biolit

Depuis le mois d'octobre, le GAE est partenaire de l'association Planète Mer pour la mise en œuvre du programme Biolit. Il s'agit d'un programme de sciences participatives sur la BIOdiversité du LITtoral, mené sous la responsabilité du MNHN et qui vise à permettre au plus grand nombre de contribuer aux suivis environnementaux sur nos littoraux. En effet, cela permet de fournir des données robustes aux scientifiques grâce à la mise en œuvre d'un protocole simple. En même temps, les participants apprennent à observer leur environnement, identifier les espèces, et suivre l'évolution d'un site.



C'est l'action algues brunes et bigorneaux qui a été choisie pour mettre en œuvre ce programme, au niveau de l'Anse de la République. Cette action a été créée à la suite d'un constat de la régression généralisée des algues brunes sur les estrans à l'échelle européenne. Cette tendance est valable sur notre site de la République où de nombreux témoignages soulignent la régression de ces algues. Il s'agit donc d'observer les algues et des gastéropodes associés pour mieux comprendre les facteurs à l'origine de cette disparition et les effets sur l'écosystème.



Pour lancer ce partenariat, Tristan Dimeglio, animateur chez Planète Mer, est venu spécialement afin de nous former à la mise en place de ce protocole. Il a souligné que ce site est particulièrement intéressant puisqu'il se situe dans une zone ciblée par la Directive Cadre sur l'Eau mais qu'aucun suivi n'a encore été mis en place. Il existe une zone de suivi plus au nord et une plus au sud, notre travail permettra donc de fournir des données sur un secteur qui n'est pas encore renseigné mais qui est porteur d'enjeux!

Ce programme nous permet donc de suivre l'état de santé de notre écosystème, de comparer son évolution avec d'autres sites et de contribuer à la recherche scientifique. De fait, cela permet aussi aux bénévoles de comprendre le fonctionnement de l'estran, apprendre à reconnaître la faune et la flore, et comprendre comment mettre en œuvre un protocole scientifique. Celui-ci est

simplifié afin d'être accessible à tous : il s'agit de relever chaque saison 10 quadras (petits carrés de référence pour le suivi), disposés aléatoirement sur chaque site. On identifie ensuite les algues dominantes et leur recouvrement ; et on identifie et compte

les mollusques présents. Associées à des photos, ces informations sont ensuite transmises à Planète Mer pour alimenter leurs données et obtenir des bilans.

Deux zones sont suivies au niveau de l'Anse de la République : l'une en bas de l'estran et l'autre en haut, à la limite de la plage. Pour l'instant, on observe essentiellement du fucus vésiculeux et des gibbules ombiliquées (reconnaissables à leur nacre et leur petit trou au niveau de l'ouverture). On trouve aussi des gibbules monodontes, des littorines, des bigorneaux et des patelles.

Les Sentinelles ont été nombreuses à participer à ces premières sorties et nous sommes ravis de voir leur intérêt pour ce programme!



Comptage et sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir

DV

Parmi nos activités littorales, certaines s'adressent aux pêcheurs à pied ; soit dans le cadre du réseau *Littorea** au travers du comptage des pêcheurs à pied de loisir ; soit dans le cadre du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, dont l'estuaire du Payré.

Le comptage national des pêcheurs à pied de loisir

Un comptage national des pêcheurs à pied de loisir est organisé chaque année afin d'évaluer son ampleur. Le GAE effectue ou coordonne ce comptage du port de Bourgenay à la pointe de l'Aiguillon ; ainsi, 1462 pêcheurs ont-ils été dénombrés lors de la grande marée d'août 2022 (*cf. détail carte ci-contre - source BD Estamp-OFB*).

La sensibilisation des pêcheurs à pied

Compter, c'est bien, mais sensibiliser, c'est mieux ! C'est aussi l'une des activités que l'on même pour le compte du parc naturel marin. Nous avons ainsi distribué 1096 réglettes (permettant de mesurer les tailles de capture) et 999 dépliants pour sensibiliser.

Nous sommes allés aussi au contact des pêcheurs euxmêmes : 19 sorties du 11 août au 8 novembre, entre Talmont et l'Aiguillon ; les écogardes de la communauté de communes s'étant chargés du littoral talmondais.

Le réseau littorea (source : http://www.pecheapied-loisir.fr/)

À l'origine du projet européen Life (auquel nous avons participé) « Expérimentation pour une gestion concertée et durable de la pêche à pied de loisir » 2014-2017, un réseau national de partenaires a pris le nom de « réseau Littorea » en 2018. Il associe plus de 400 structures : établissements publics, collectivités locales, professionnels de la mer, du tourisme et de

ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 12 au 15 août 2022 - Littoral vendéen et lle de Ré





l'environnement, scientifiques, représentants de la pêche plaisance, de la pêche professionnelle et de la protection de la nature.

Ses objectifs sont de quatre types :

- ⇒ **Gouvernance** : Dynamiser les relations entre les acteurs locaux et nationaux afin de créer les outils nécessaires à la préservation de la biodiversité des estrans ;
 - ⇒ **Diagnostic** : Mieux comprendre les interactions entre la pêche à pied de loisir, la faune et la flore des milieux littoraux ;
 - ⇒ Sensibilisation : Encourager et maintenir les bonnes pratiques de pêche à pied récréative ;
 - Gestion : Contribuer aux plans de gestion des aires marines protégées.

Info érosion: les falaises de la pointe du Payré

Photos :

OFB

Nous l'évoquions dans les *Estuaire info*, numéros 58 et 60... mais la faille, un peu à l'ouest de la descente de Saint-Nicolas (commune de Jard-sur-Mer) ne cesse de s'agrandir!







Ces dernières photos du site remontent au 22 décembre dernier!

Sites comptés

Au centre (n°2), à hauteur de la mise en défens (position de la prise de vue).

À gauche (photo n°1), en regardant de la position de la prise de vue en direction de l'ouest (Pointe de Payré).

À droite (photo n°3), en regardant vers l'est (plage de la Mine). L'extrémité de cette zone est déjà tombée !

Une mise en défens plus complète et une mise en garde des promeneurs en bas de falaise devrait rapidement voir le jour.

La cause principale : l'érosion naturelle aggravée par la sur-fréquentation du site!

Plaidoyer pour une pêcherie

Le GAE a décidé d'investir un peu plus notre littoral en s'engageant dans la réhabilitation d'une ancienne pêcherie, aux abords du port de Bourgenay; et ce, dès 2023!

Qui n'a jamais vu, en se promenant sur la côte Vendéenne, d'étranges constructions faites d'une succession de pierres méticuleusement calées les unes contre les autres, affleurer au ras de l'eau ? Lorsque l'eau se retire, elle laisse apparaître de véritables murets qui compartimentent certains estrans rocheux de notre littoral. Ce sont d'anciennes écluses à poissons, ou pêcheries, ce dernier terme étant plus utilisé ici.

Construites depuis le Moyen Âge, elles étaient utilisées par les habitants pour pêcher notamment des dorades, mulets, bars et seiches sans avoir à aller en mer. En effet, leur utilisation repose sur le fonctionnement des marées : à marée haute, la pêcherie se remplit d'eau et de poissons, les murs étant en dessous du niveau de l'eau. Puis, lorsque l'eau descend en s'écoulant au travers des bouchots (grilles en châtaignier ou en métal), les poissons restent coincés entre les murs. Ces pêcheries se sont multipliées le long de la côte jusqu'au 18e siècle où elles ont commencé à être régulées. Elles ont ensuite été petit à petit abandonnées, du fait du temps et des contraintes que représentait leur entretien, abaissant leur rentabilité dans un contexte d'élévation du niveau de vie. La création de nouvelles écluses à poissons a été interdite par décret le 25 janvier 1990.

Ainsi, si aujourd'hui il n'en reste que des vestiges, ces écluses ont structuré la vie des habitants et le paysage littoral : elles jouaient un rôle majeur dans la subsistance des populations littorales et rythmaient la vie des habitants qui devaient, à tour de rôle pêcher au rythme de la marée, de jour comme de nuit, et les entretenir après chaque tempête. Elles sont donc étroitement liées à des savoirs locaux anciens, tant sur les techniques de pêche très spécifiques que sur les méthodes de construction. En plus de façonner des modes de vie, elles ont également façonné les paysages puisqu'encore aujourd'hui on en voit les vestiges sur l'estran, bien qu'une grande majorité des gens ne sache pas ce dont il s'agit.

C'est pourquoi le Groupe Associatif Estuaire souhaite engager un projet de restauration d'une des pêcheries de l'Anse de la République afin de valoriser cet objet patrimonial caractéristique nos côtes.

Mais loin de s'en tenir, seulement, à un simple projet de restauration, il s'agit au contraire d'en faire un véritable outil pédagogique afin d'informer et sensibiliser les populations, à la fois habitants et visiteurs, sur le patrimoine historique, culturel et naturel. Ainsi, par des animations mais aussi différents supports de communication (flyers, plaquettes, panneaux), seront expliqués l'histoire des pêcheries, les techniques de pêche et la biodiversité de nos estrans.



Ce dernier point permettra d'apprendre à reconnaître différentes espèces et leur spécificités, et de discuter des enjeux et pressions qui pèsent dessus dans une perspective de sensibilisation à l'environnement. Dans cette perspective, les espèces ne seront évidemment pas prélevées mais uniquement observées, en laissant les bouchots ouverts pour permettre leur retour à la mer. En effet, cette écluse ne doit pas servir d'outil de pêche mais bien au contraire d'outil de préservation de l'environnement : sous forme d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine maritime, la pêche et la pêche à pied devraient y être interdites, ce qui permettra de créer une petite zone de réserve, potentiellement favorable aux phases de nurserie et d'alimentation des espèces présentes. Le projet, en plus de la dimension patrimoniale, porte donc une dimension environnementale forte dans la mesure où il

Estuaire

Ce projet vise à restaurer l'une des pêcherie de l'Anse de la République (Talmont-Saint-Hilaire) en utilisant les méthodes traditionnelles non-mécanisées afin de faire perdu- d'érosion à l'œuvre. rer des savoir-faire locaux. L'écluse servira de support pédagogique pour informer et sensibiliser au patrimoine maritime historique, culturel et naturel. Les espèces ne seront pas prélevées afin d'en faire une zone de réserve. Cela permettra aussi de mener des suivis de la biodiversité et de lutter contre l'érosion.

Cette association vient de Vendée (85) et a reçu un prix de 5 000 €

Restauration de la pêcherie de la sera l'occasion de mettre en œuvre de nombreux suivis : une étude d'incidence puisque le République du Groupe Associatif site est localisé dans une zone Natura 2000, mais également un inventaire de biodiversité avant la restauration, répété sur plusieurs années afin de réaliser un suivi des effets de cette restauration sur la biodiversité de l'estran. Enfin, ce sera l'occasion d'étudier l'évolution du trait de côte dans ce secteur soumis à l'érosion. En effet, les écluses peuvent, dans certaines conditions, jouer le rôle de brise-lame permettant ainsi de limiter le processus

> Ce projet sera mené par le GAE, avec la contribution de ses bénévoles et adhérents, mais l'objectif est d'en faire un projet de territoire, avec la participation des habitants, de la mairie et l'aide d'une association de la Tranche-sur-Mer ayant déjà réalisé un tel processus. De plus, le recourt à une entreprise d'insertion ainsi qu'au service de pénitentiaire d'insertion et de probation pourront être envisagés. Il s'agit donc, au-delà d'un simple projet de restauration, d'une approche fondée sur le partage et la transmission des savoirs ainsi que la solidarité.

Démarrage effectif : printemps 2023 !

Le site du Goulet est situé sur la commune de Saint-Vincent-sur-Jard ; il correspond à l'exutoire d'un cours d'eau d'un peu plus de 16 km, l'Allière ou ruisseau de Bois-Renard. Il prend sa source dans le massif granitique d'Avrillé, sur la commune de Saint-Avaugourd-des-Landes. La partie aval du Goulet est une zone humide d'une vingtaine d'hectares, classée Natura 2000 en 2022 et encastrée dans un ensemble urbanisé.

C'est sur ce site que nous allons porter une action en 2023. Pour ce faire, nous allons faire appel à une « vieille » connaissance, Eden GUEDJ, dans le cadre de son stage de 3 mois de Licence pro qu'elle effectue à Caen. Pour ceux qui ne l'auraient pas connue, Eden était volontaire du Service civique à la Maison de l'estuaire, entre septembre 2021 et avril 2022 ; elle animait en particulier le programme Sentinelles.

Pourquoi le site du Goulet?

D'abord, parce que nous le connaissions déjà ; nous y avions mené, il y a assez longtemps, des suivis naturalistes : fleurs, papillons de nuit... Ensuite parce l'extension Natura 2000 est passée par là ; enfin, et surtout, parce que nous avons été sollicités par l'association des « Amis du Goulet ».

Et pour quels enjeux?

Le site mérite d'être mieux connu et par la suite mieux protégé ! Certes, Natura 2000 est là... Oui, mais les enjeux de notre Natura 2000 sont tels et multiples qu'il n'est pas certains que le Goulet soit une vraie priorité immédiate ! Or, à première vue, le site n'est pas au mieux de sa forme : espèces invasives, pollution lumineuse, continuités écologiques... Bref, il semble qu'il y ait matière à mieux cerner les problèmes et entamer un cycle de concertation avec les différents acteurs locaux, en particulier avec les élus.

Dans un passé récent, nous avons créé et animé trois ans durant, le projet « *Territoire de conciliation* » sur 44 communes du sud-ouest Vendée : c'est ici une suite logique à développer.



Mathilde CHAILLOT d'après Aline MERLE

CPV « Guadeloupe » - An ba loup-la



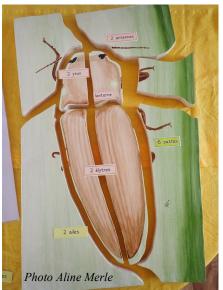
Des nouvelles des insectes bioluminescents de Guadeloupe (cf. notre *Estuaire inf*o précédent), via notre partenaire local, présent lors de la semaine de l'environnement 2022 et de la Fête de la science qui ont eu lieu, respectivement, le 4 et 5 novembre au Centre commercial de Destrelland (Baie-Mahault) et le 25 du même mois, sur le Village des sciences à l'Université de Fouillole (Pointe-à-Pitre) ; la première, essentiellement à destination du grand public ; la seconde, pour les scolaires seulement.

La semaine de l'environnement : Une présentation des insectes lumineux de Guadeloupe et de l'Observatoire *Ti bèt à limiè* a donc eu lieu au centre commercial de Destrelland. Cette manifestation était ouverte au grand public ; mais aussi aux étudiants comme aux adultes. Cette présentation a donné lieu à une distribution de l'enquête de sciences participatives « *Lucioles an tan lontan* » avec explications.

Des animations sous forme de puzzles format papier et d'affiches ont été également proposées pour aider à reconnaître les insectes lumineux avec une proposition faite aux participants d'aller enquêter eux-mêmes et de ramener les informations pour centraliser les données et les positionner sur carte. Au total, 63 questionnaires ont ainsi été distribués. Beaucoup de gens ont d'ailleurs été surpris d'apprendre qu'en Guadeloupe, plusieurs espèces d'insecte pouvaient "briller"!

Nombre total approximatif de personnes s'étant arrêtées sur le stand : environ entre 180 et 200 personnes sur les 2 jours.

La Fête de la science : Il y a eu la même chose avec la présentation des insectes lumineux de Guadeloupe et l'Observatoire ; mais ici, uniquement pour des élèves, allant du CP à la classe de 5e.



Le stand présenté par l'Observatoire des lucioles proposait en particulier diverses animations comme la présentation des actions de l'Observatoire, des descriptions sommaires du programme scientifique 2022-2023 avec le Parc National et le CNRS (sur « les effets de la fragmentation des habitats sur les insectes lumineux ») ; mais aussi des puzzles anatomiques (*photo ci-dessus*), en bois peint et grand format (*Lampyridae* et *Elateridae*) ainsi que des affiches d'identification pour aider à reconnaître les insectes lumineux. Les 2 puzzles ont été particulièrement appréciés des enfants et des adultes.

Nombre total de jeunes sensibilisés sur la journée : 231 élèves.

Pour cette nouvelle année 2023, le Groupe Associatif Estuaire propose des tee-shirts aux couleurs de l'association ! Ceux-ci sont destinés à nos animateurs mais nous souhaitons élargir la commande aux bénévoles et adhérents de l'association. Une nouvelle facon de nous soutenir!

Nous espérons qu'ils nous permettront de gagner en visibilité pour notre communication locale et que vous aurez plaisir à les porter lors de nos sorties et manifestations. Ils sont en précommande pour le tarif de 15 euros TTC. Imprimés en France, ils sont fabriqués en coton biologique et le fabricant garantit le respect d'exigences sociales pour les travailleurs.



En l'attente d'une réponse mail de votre part pour confirmer votre intérêt, avant le 25 janvier, pour une éventuelle précommande (en précisant le nombre de tee-shirts et les tailles souhaitées) auprès de michel.estuaire@gmail.com

Le règlement se fera seulement lors du retrait du tee-shirt dans nos locaux. Merci par avance pour votre soutien.

Chers tous,

L'année 2022 se termine par un symbole fort, mais lointain, celui d'un engagement international en faveur de la biodiversité, à Montréal pour la COP15. Entre autres, l'objectif de protéger 30 % de la planète d'ici 2030, restaurer les écosystèmes et mobiliser plus de financements en faveur de la protection du vivant.

Voilà des vœux ambitieux, mais qu'il faut soutenir à toutes les échelles pour lui donner un cadre concret de mise en œuvre.

Plus proche, c'est sur notre littoral sud-vendéen que les élus locaux ont décidé avec conviction d'élargir le périmètre du site Natura 2000, pour préserver davantage de biodiversité et offrir une cohérence de connexion écologique en direction du Marais poitevin.

Choisissons l'optimisme, résolument. Accueillons 2023 avec ambition et joignons à l'humeur, l'action collective pour l'avenir de notre planète.

À tous, tous mes vœux les plus sincères, avec optimisme.

> Fabien Verfaillie, Président du Groupe Associatif Estuaire

Aujourd'hui, « Estuaire » est présent, de par ses actions et aussi ses adhérents, dans une trentaine de départements de France métropolitaine (et la quasi-totalité du territoire national via nos sciences participatives) pour défendre l'idée que : la protection de l'environnement et notre développement économique ne sont pas nécessairement opposables mais complémentaires!



Pour soutenir nos actions en faveur de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier, vous pouvez adhérer à notre mouvement, si ce n'est déjà fait, en nous renvoyant simplement ce coupon par mail à « <u>association.estuaire@gmail.com</u> » ou par courrier et régler votre cotisation correspondante par courrier postal (GAE, rue de Louza 85440 Talmont-Saint-Hilaire) ou via Hello asso.

département	
demeurant	
M	

souhaite soutenir nos actions et adhérer à l'association « Estuaire ».

Courriel

- ☼ Adhésion individuelle, soit 16 €
- ☼ Adhésion familiale, soit 20 €
- Étudiant, lycéen, demandeur d'emploi, soit 8 €
- ☼ Adhésion collectivité et personne morale, soit 20 € Merci beaucoup!



<u>fogos des partenaires et actions engagées...</u>





















































LOT-ET-GARONNE



















